

**nwmo**

NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION  
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

**Façonnons l'avenir  
ensemble**



**Résumé  
Rapport triennal  
2008 à 2010**



# Table des matières



- 2 Aperçu
- 4 Domaines stratégiques de la mise en œuvre de la GAP :  
Progrès et plans
- 8 Autres activités
- 8 Prévisions budgétaires quinquennales de la GAP
- 9 Fonds en fiducie
- 10 Jalons de la GAP atteints 2008 à 2010
- 12 Jalons de la planification stratégique de la GAP 2011 à 2015
- 14 Ce que les Canadiens nous ont dit lors de nos activités  
d'engagement
- 16 Illustration du dépôt géologique en profondeur de la GAP

## Aperçu

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) est fière de publier son premier Rapport triennal.

Exigé par la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)*, le Rapport triennal 2008 à 2010 présente aux Canadiens le travail accompli par la SGDN au cours des trois années précédentes en vue de mettre en œuvre le plan de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien. Conformément aux exigences de la *Loi*, le Rapport triennal présente également la planification de la SGDN pour les années à venir, telle qu'elle a été établie dans son plan stratégique pour la période 2011 à 2015.

Après la décision prise par le gouvernement du Canada en 2007 d'adopter le plan de la Gestion adaptative progressive (GAP) pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, la SGDN a défini, puis validé auprès du public, les sept objectifs stratégiques qui constituent depuis le fondement des plans stratégiques qui encadrent cette importante première phase de la mise en œuvre du plan canadien.

C'est sur la base de ces sept domaines stratégiques que la SGDN présente dans ce rapport triennal les progrès accomplis de 2008 à 2010, ainsi que ses plans pour la période 2011 à 2015.

Les réalisations antérieures et les plans concernant la mise en œuvre de la GAP sont résumés dans les paragraphes suivants. Les activités et plans de la SGDN sont exposés en détail dans les différents chapitres et annexes de ce Rapport triennal.

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2010

La SGDN :

- » Édifiera des relations durables à long terme avec les Canadiens et les peuples autochtones du Canada intéressés et sollicitera leur participation à l'établissement des orientations futures d'une gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié.
- » Travaillera en collaboration avec les Canadiens à la mise en œuvre du processus de sélection d'un site pour un dépôt géologique en profondeur qui servira à la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié au sein d'une collectivité hôte informée et consentante.
- » Perfectionnera et continuera de développer les modèles conceptuels et les dossiers de sûreté en vue de l'établissement d'un dépôt géologique en profondeur pour combustible nucléaire irradié en roche cristalline ou en roche sédimentaire et mènera un programme de recherche-développement technique pour assurer une amélioration continue, conformément aux meilleures pratiques.
- » Fera en sorte que les fonds nécessaires à la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié canadien soient disponibles.
- » Adaptera les plans de gestion du combustible nucléaire irradié pour tenir compte des nouvelles connaissances, des meilleures pratiques internationales, des progrès techniques, des nouvelles attentes et valeurs sociétales ainsi que des changements dans les politiques publiques.
- » Maintiendra une structure de gouvernance responsable qui permettra au public canadien d'avoir confiance dans les travaux de la SGDN.
- » Continuera d'ériger et de maintenir une organisation efficace qui aura les capacités sociales, environnementales, techniques et financières requises pour gérer à long terme le combustible nucléaire irradié canadien de manière sûre.

**Depuis qu'elle a été chargée par le gouvernement en 2007 de mettre en œuvre la Gestion adaptative progressive**, la SGDN a réalisé des progrès importants dans la mise en œuvre du plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Au cours de la période couverte par ce rapport, soit 2008 à 2010, le développement et le maintien de relations avec les parties potentiellement touchées par les activités de la SGDN sont demeurés des axes de travail importants, comme le fut l'invitation faite à des groupes et particuliers intéressés à contribuer à l'élaboration des plans de mise en œuvre du projet de la GAP. Des bases solides ont été jetées pour l'édification du processus de sélection d'un site de la GAP en élaborant en concertation le processus qui permettra de trouver un site sûr au sein d'une collectivité hôte informée et consentante. Un autre jalon a été atteint en 2010, lorsque le processus de sélection d'un site a été lancé et que les collectivités ont été invitées à en apprendre davantage sur le projet de la GAP. Au même moment, le perfectionnement des modèles conceptuels de référence et des dossiers de sûreté pour le dépôt géologique en profondeur s'est poursuivi, appuyé par une gamme de travaux de conception et de développement réalisés en collaboration avec des partenaires internationaux. Les éléments-cadres du financement du programme de la GAP ont été précisés dans la formule de financement montée par la SGDN et subséquemment approuvée par le ministre des Ressources naturelles. Tous ces travaux ont été réalisés dans l'optique d'une gestion adaptative, alors que la Société s'efforçait de rester au fait des connaissances nouvelles et de l'évolution des attentes qui pourraient avoir une influence sur les activités futures. La SGDN s'est elle-même développée au cours des dernières années, alors qu'elle se transformait en une organisation de mise en œuvre plus importante possédant les compétences requises à tous les échelons pour être en mesure de remplir le mandat confié à la SGDN et mériter la confiance des Canadiens.

**En prévision de la prochaine phase de mise en œuvre**, le plan quinquennal propose des avenues de développement dans chacun des sept domaines stratégiques établis pour guider la GAP. Le plan stratégique pour les années 2011 à 2015 est fondé sur un ensemble d'hypothèses de planification. En particulier, le plan quinquennal permet de canaliser les efforts en vue de soutenir l'évolution du processus de sélection d'un site pour la GAP lancé en 2010. Le processus de sélection d'un site est, de par sa conception, un processus axé sur les besoins des collectivités en vertu duquel les collectivités potentiellement intéressées prennent elles-mêmes l'initiative de s'engager dans des étapes destinées à les renseigner, à effectuer une présélection et à réaliser des études de faisabilité. De tels processus évolueront nécessairement selon une chronologie déterminée par les collectivités, plutôt qu'en suivant un échéancier préétabli par la SGDN. À des fins de planification, la Société a programmé des activités et établi des budgets pour les cinq prochaines années pour être prête à travailler avec les collectivités lorsqu'elles choisiront de s'engager dans les diverses phases du processus de sélection d'un site. À mesure que la SGDN prendra de l'expérience dans la gestion du processus de sélection d'un site, elle adaptera les processus en fonction de ce qu'elle aura appris. La conception et le développement du dépôt se poursuivront en parallèle avec le développement itératif du dossier de sûreté. Alors que la SGDN s'engage dans les prochaines étapes de la mise en œuvre de la GAP, elle s'efforcera de respecter l'esprit du plan de la GAP initialement proposé par les Canadiens et de traduire dans les phases subséquentes de ses travaux les valeurs fondamentales de la Société que sont l'intégrité, l'excellence, l'engagement, la responsabilité et la transparence.

## Domaines stratégiques de la mise en œuvre de la GAP : Progrès et plans

### Édifier des relations

La Gestion adaptative progressive (GAP) a été développée en collaboration avec les Canadiens en vue de la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien. Par le biais d'efforts soutenus pour engager les collectivités, les gouvernements, les peuples autochtones et de divers groupes d'intérêts, la SGDN continuera de travailler dans un esprit de collaboration à l'élaboration et à l'ajustement de ses plans et activités à chaque étape. Au cours des trois dernières années, la SGDN a sollicité l'avis de la population et des experts concernant ses objectifs stratégiques, ses politiques et documents de communication, et l'élaboration en concertation du processus de sélection d'un site pour la GAP. Plus de 7000 personnes ont participé à l'élaboration du processus de sélection d'un site en apportant leurs points de vue importants et divers dans le cadre d'activités telles que des séances d'information publiques, des forums de citoyens, des dialogues multipartites, des dialogues avec les Autochtones, des dialogues en ligne et des sondages à l'échelle nationale. La conception des plans, l'engagement des collectivités et les communications ont bénéficié des précieux conseils offerts par un forum d'associations municipales ainsi que du Forum des Aînés et de son groupe de travail, le Niigani. Une table ronde des jeunes a été mise sur pied pour jeter les bases d'une sensibilisation des jeunes. La SGDN a régulièrement rencontré des représentants et membres du personnel du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces participant au cycle du combustible nucléaire pour les informer de ses plans et activités.

Pendant la période 2011 à 2015, la SGDN prévoit que les activités d'engagement, d'éducation, de sensibilisation et de renforcement des capacités seront intensifiées. Un axe important de la stratégie concernera le développement de relations avec les collectivités et régions potentiellement intéressées ou touchées par le processus de sélection d'un site pour la GAP et le transport du combustible irradié. La SGDN collaborera avec le Forum des Aînés, le Forum municipal et les organisations intéressées des peuples autochtones et des collectivités. En poursuivant sa collaboration avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) à travers une entente de projet, signée en 2009, la SGDN s'assurera de se tenir au fait de toute évolution des exigences réglementaires. La SGDN respectera son obligation légale de consulter les peuples autochtones et assumera ses responsabilités définies dans l'entente conclue avec Ressources naturelles Canada. L'engagement des ministères et organismes régionaux, provinciaux et fédéraux sera élargi pour traiter des cadres politiques et réglementaires applicables au processus de sélection d'un site pour la GAP. La participation continue des citoyens fera en sorte que les politiques et plans de la SGDN continueront de répondre aux besoins et attentes des Canadiens. En continuant de développer et d'entretenir ses relations, la SGDN s'efforcera de bâtir et de maintenir la confiance du public à son endroit, à titre d'organisation chargée de la mise en œuvre de la GAP.

## Processus de sélection d'un site pour la GAP

Au cours de deux années de collaboration et de dialogue en 2008 et 2009, la SGDN a élaboré un cadre décisionnel qui permettra de choisir un site sûr au sein d'une collectivité informée et consentante. S'appuyant sur les objectifs et principes proposés par les nombreux Canadiens qui ont contribué à ces travaux, le plan de route décrit un processus axé sur les collectivités par lequel les collectivités potentiellement intéressées peuvent choisir de se renseigner davantage sur le projet, demander la tenue d'une évaluation de présélection et participer à des études de faisabilité et à un dialogue communautaire pendant qu'elles réfléchissent aux avantages et inconvénients d'accueillir le dépôt, le centre d'expertise et les installations associées. Le processus de sélection d'un site a été lancé en mai 2010 par le biais d'un programme de sensibilisation et d'une invitation aux collectivités à en apprendre davantage sur le projet. À la fin de 2010, un certain nombre de collectivités avaient sollicité des renseignements sur le projet. Certaines avaient demandé la tenue d'une évaluation de présélection de l'aptitude géologique potentielle de leurs sites à accueillir le dépôt et ont entrepris des activités visant à engager les membres de leur collectivité à discuter du projet.

Au cours de la période 2011 à 2015, la SGDN continuera de travailler avec les collectivités qui voudront en savoir plus sur le projet et demanderont des évaluations de présélection de l'aptitude potentielle de leurs sites. Dans le cas des collectivités qui répondront aux exigences des évaluations de présélection et qui choisiront de rester dans le processus, la SGDN collaborera avec elles en vue de tenir, sur une période d'une ou deux années, des évaluations préliminaires de l'aptitude de sites en fonction de critères de sûreté géoscientifiques et de considérations relatives au bien-être de la collectivité. La SGDN continuera de travailler avec les collectivités pour réaliser des études régionales et élargir le dialogue afin d'inclure les collectivités voisines, les peuples autochtones et les régions qui pourraient être touchées par le choix d'un site pour le projet de la GAP ou le transport du combustible nucléaire irradié vers cet emplacement. La SGDN donnera aux collectivités engagées dans le processus ainsi qu'aux collectivités situées dans les régions voisines accès à des ressources pour soutenir leur réflexion sur le projet et leur participation à des dialogues en vue de considérer tous les aspects du projet en regard des visions à long terme de la collectivité et de la région. En ce qui concerne la planification, dès 2013, la SGDN disposera des ressources nécessaires et sera prête à entreprendre la caractérisation détaillée d'un ou plusieurs sites candidats qui auront été choisis pour aller plus loin dans ce processus qui durera plusieurs années.

## Modèles conceptuels et dossier de sûreté pour le dépôt géologique en profondeur pour la GAP

Le programme de recherche-développement technique progresse pour soutenir le processus décisionnel progressif et la mise en œuvre de la GAP. Le programme de recherche technique vise principalement deux objectifs : perfectionner les modèles de référence et les dossiers de sûreté du dépôt géologique en profondeur pour combustible irradié et du système de transport; renforcer la confiance à l'égard du dossier de sûreté et acquérir une meilleure compréhension scientifique des processus agissant sur la sûreté du dépôt. Des travaux dans les domaines des géosciences, de l'ingénierie des dépôts et de l'évaluation de la sûreté sont menés actuellement, tant à la SGDN qu'en collaboration avec des spécialistes et des universités au Canada et à l'étranger, pour réaliser ces objectifs. Le programme est évalué annuellement par le Groupe d'examen technique indépendant (GETI), dont l'expertise indépendante et les conseils servent à

faire en sorte que nous adoptions les meilleures pratiques techniques disponibles au Canada ou ailleurs dans le monde. Les travaux progressent bien pour la mise à jour des modèles conceptuels de la GAP pour des dépôts dans des formations de roche cristalline ou sédimentaire. Des travaux ont été entrepris en vue de soumettre le projet à un examen réglementaire préliminaire qui sera réalisé par la CCSN. Ces travaux se poursuivront au cours de la période 2011 à 2015, en même temps que la préparation des options techniques pour les conteneurs de combustible irradié et le centre d'emballage du combustible.

### Sécurité financière

Les Canadiens s'attendent à ce que les fonds nécessaires à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié soient disponibles au moment voulu. Conformément aux exigences de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, Ontario Power Generation (OPG), Énergie nucléaire NB (ENNB), Hydro-Québec (HQ) et Énergie atomique du Canada limitée (EACL) ont établi des fonds en fiducie et ont versé les contributions annuelles définies en vertu du partage des coûts prescrit par le plan de la GAP. La SGDN est tenue de maintenir à jour les estimations de coût du programme de la GAP et de déterminer les sommes que doit verser chaque société membre à son fonds en fiducie. Un jalon important de la sécurité financière a été atteint par la mise au point d'une formule de financement, approuvée en 2009 par le ministre des Ressources naturelles, sur laquelle les contributions aux fonds en fiducie sont basées. Une mise à jour du coût du cycle de vie du programme de la GAP a été entreprise et sera achevée d'ici 2012. La SGDN tiendra à jour les estimations de coûts et ajustera au fil du temps la formule de financement s'il y a lieu.

### Adapter les plans

Les processus adaptatifs qui tiennent compte des nouvelles informations et connaissances et qui ajoutent de la flexibilité au programme sont au cœur du plan canadien de gestion du combustible nucléaire irradié. Au cours des trois dernières années, la SGDN a régulièrement suivi et fait état de l'évolution des connaissances dans plusieurs domaines qui pourraient avoir de l'importance pour sa planification future : les politiques énergétiques changeantes, les percées technologiques en matière de gestion des déchets nucléaires, et les attentes sociétales. Au cours des cinq prochaines années, la SGDN devra continuer de suivre et examiner les incidences potentielles sur le volume et le type de combustible irradié à gérer de tout projet émergent de réfection ou de construction de réacteurs nucléaires, et d'en discuter. Au cours des trois dernières années, la SGDN a continué de tirer des leçons de l'expérience des autres par l'examen d'études de cas et en discutant avec des personnes œuvrant dans des processus similaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Nous avons approché un large éventail de spécialistes afin d'explorer diverses perspectives relatives à des questions fondamentales. Nous avons également sondé les attentes des Canadiens en menant de la recherche sur les attitudes du public.

En allant de l'avant, la Société continuera d'explorer les meilleures pratiques à appliquer en matière d'engagement, de renforcement des capacités et de bien-être de la collectivité, et cherchera à mieux comprendre comment intégrer le savoir traditionnel autochtone et les autres sources de connaissance à la mise en œuvre de la GAP. La Société continuera de participer activement aux comités de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi

que de contribuer aux échanges internationaux dans les domaines d'intérêt commun. Au cours du quinquennat, la SGDN approfondira ses connaissances de sujets tels que la récupérabilité, la surveillance et le transfert intergénérationnel du savoir. La SGDN continuera d'engager les citoyens, les spécialistes et les collectivités potentiellement touchées afin de vérifier et confirmer l'acceptabilité sociale du processus de sélection d'un site et de ses autres plans et processus.

## Gouvernance

La SGDN présente des rapports annuels et triennaux au ministre des Ressources naturelles du Canada, qui assure la surveillance de la SGDN conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)*. Les sociétés fondatrices de la SGDN – Ontario Power Generation, Énergie nucléaire Nouveau-Brunswick et Hydro-Québec – maintiennent une convention d'affiliation qui établit les rôles et responsabilités en regard de la SGDN. Au cours de la période couverte par ce rapport, le Conseil d'administration de la SGDN a été élargi et trois nouveaux comités de la direction ont été créés pour refléter le programme de travail évolutif de la Société. Le Conseil consultatif a prodigué des conseils à la Société sur une base continue et fourni des commentaires indépendants sur les travaux de la SGDN. Le Conseil d'administration a ajouté des membres au Conseil consultatif, ajoutant par ce fait de l'expertise en géosciences, en savoir traditionnel autochtone, en radioprotection et en communication. En 2008, le Conseil d'administration a établi le Groupe d'examen technique indépendant, composé de spécialistes du Canada, de la Suède, de la Suisse et du Royaume-Uni, qui a pour mandat d'indiquer si le programme technique de la GAP se fonde sur des approches scientifiques crédibles et est conforme aux pratiques internationales. Des politiques, procédures et systèmes de gestion ont été élaborés et des plans et vérifications de la gestion de la qualité ont été institués. Au cours des cinq prochaines années, la SGDN travaillera en interaction avec la CCSN conformément aux dispositions de l'entente en vertu de laquelle la CCSN interviendra dès le début du projet de la GAP, préalablement à la présentation par la SGDN d'une demande de permis.

## Développer l'organisation

Au cours des trois dernières années, la SGDN s'est transformée d'une petite organisation en un organisme de mise en œuvre disposant de l'éventail des capacités dont il a besoin pour mettre en œuvre le programme de la GAP. Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la SGDN est devenue un employeur à plein titre, doté de toute l'infrastructure de soutien nécessaire, y compris les services financiers, juridiques et des ressources humaines. Le niveau des effectifs est passé de 27, à la fin de 2007, à 81 l'année suivante, pour atteindre 120 au terme de 2010. La SGDN continue de recruter du personnel au sein d'un large éventail de disciplines.

Au cours des cinq prochaines années, la Société continuera de veiller à ce que les capacités en ressources et en expertise soient en place pour assurer une base solide permettant de progresser dans chaque phase de planification, de conception et d'évaluation des sites. Nous prévoyons qu'il faudra engager du personnel qui travaillera en région en appui aux collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site pour la GAP.

## Autres activités

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, OPG a accordé un contrat à la SGDN pour la fourniture de services technique et autres en vue de mener à bien le processus de demande d'approbation réglementaire pour le projet proposé de Dépôt géologique en profondeur d'OPG pour la gestion à long terme sûre des déchets de faible et moyenne activité provenant des réacteurs appartenant à OPG ou sous son exploitation. Une deuxième entente (conclue en février 2011) accordera à la SGDN l'élaboration et la construction du projet, assujetties aux approbations réglementaires nécessaires.

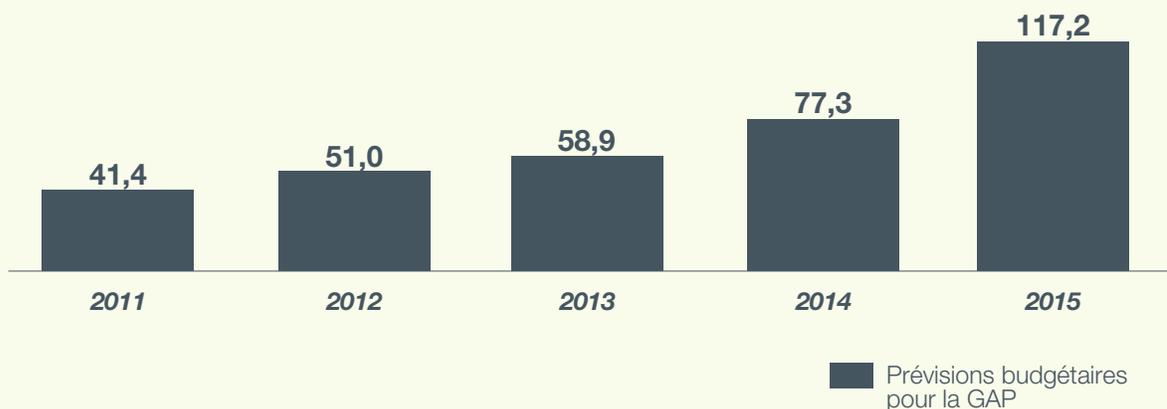
Un des avantages que la SGDN tirera de ce contrat est l'occasion d'acquérir une expérience directe de la planification et du développement d'un dépôt géologique en profondeur.

## Prévisions budgétaires quinquennales de la GAP

En appui au plan stratégique pour la mise en œuvre de la GAP, des prévisions budgétaires ont été préparées pour les années 2011 à 2015.

Ces prévisions sont basées sur une intensification graduelle des activités à mesure que des collectivités potentiellement intéressées choisiront de s'engager dans les phases du processus de sélection d'un site. Les augmentations annuelles se fondent sur l'hypothèse selon laquelle des collectivités choisiront, au cours de la période de planification, de s'engager dans les diverses phases d'apprentissage et de renforcement des capacités, d'évaluations de présélection et d'études de faisabilité. Le budget couvre également les coûts associés à la caractérisation détaillée de sites au cas où le processus progresserait jusqu'à ce stade.

### » Budget 2011 à 2015 (millions \$)



Les prévisions budgétaires traduisent la volonté de la SGDN d'être prête et bien outillée pour travailler avec les collectivités qui s'engageront dans le processus de sélection d'un site. Les coûts réels seront déterminés par un certain nombre de facteurs, dont le moment et la nature de l'engagement de la collectivité dans le processus de sélection d'un site au cours de cette période. Les hypothèses de planification sous-tendant les prévisions budgétaires sont présentées au chapitre 8 du Rapport triennal, *Prévisions budgétaires 2011 à 2015*. Ces frais d'exploitation annuels sont partagés par les propriétaires du combustible nucléaire irradié : Ontario Power Generation, Hydro-Québec, Énergie Nouveau-Brunswick et Énergie atomique du Canada limitée.

## Fonds en fiducie

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* exige que les propriétaires de déchets de combustible nucléaire instituent des fonds en fiducie et y versent chaque année une contribution pour subvenir aux coûts financiers futurs de la mise en œuvre de la GAP, après l'obtention d'un permis de construction. Conformément à la *Loi*, les contributions ont été versées annuellement aux fonds depuis 2002.

Les soldes des fonds en fiducie de chaque société en date de décembre 2010 sont présentés ci-dessous. Chaque année, la SGDN doit établir quelles sommes chaque société doit verser aux fonds au cours de l'année qui vient. Les sommes déterminées pour l'année 2011 sont également présentées ci-dessous.

Sommes versées aux  
fonds en fiducie:  
Année 2011



	Soldes des fonds en fiducie en date de décembre 2010 (millions \$)	Contributions pour 2011 aux fonds en fiducie requises par les propriétaires de déchets* (millions \$)
Propriétaire	Déc. 2010	2011
OPG	1950	139
HQ	70	7
ENNB	77	5
ÉACL	33	2
<b>Total</b>	<b>2130</b>	<b>153</b>

\* Les versements annuels aux fonds en fiducie doivent se faire au plus tard 30 jours après la présentation du Rapport annuel.

## JALONS DE LA GAP ATTEINTS 2008 À 2010

### Édification de relations

- » Activités d'engagement pour solliciter des avis sur les plans et politiques de la SGDN et les objectifs stratégiques de la GAP.
- » Engagement d'un échantillon représentatif de Canadiens (plus de 7000 personnes) relatif à l'élaboration du processus de sélection d'un site pour la GAP par le biais de séances d'information publiques, forums de citoyens, dialogues multipartites, dialogues avec les Autochtones, sondages pancanadiens et autres activités, ce qui a permis de prendre connaissance d'un éventail de points de vue.
- » Établissement d'un Forum municipal et de liens plus étroits avec les associations municipales.
- » Travail et collaboration accrues avec les organisations nationales et provinciales autochtones, le Forum des Aînés de la SGDN et son groupe de travail, le Niigani.
- » Expansion des relations avec tous les ordres de gouvernement.
- » Développement de l'offre de produits de communication en appui à la sensibilisation du grand public, dont un site Web amélioré, une exposition mobile sur le concept de dépôt de la GAP, des vidéos, des documents et fiches d'information. DVD sur le processus de sélection d'un site disponible en anglais, en français et en neuf langues autochtones.
- » Table ronde des jeunes réunie pour offrir des conseils sur les activités futures de sensibilisation et d'engagement.

### Sélection d'un site

- » Deux années de dialogue avec les Canadiens (2008, 2009) pour élaborer en concertation un processus pour trouver un site sûr et sécuritaire au sein d'une collectivité informée et consentante à accueillir le dépôt géologique en profondeur.
- » Lancement du processus de sélection d'un site de la GAP (mai 2010) soutenu par un programme élargi d'activités destinées à faire connaître le projet de la GAP.
- » Les premières collectivités expriment un intérêt en 2010 à s'engager dans le programme *En savoir plus*. Les collectivités participent à des programmes visant à mieux comprendre la GAP.
- » Des évaluations de présélection à la demande de collectivités dans le cadre de cette phase d'apprentissage sur la GAP et le processus de sélection d'un site.
- » Matériel et stands d'information sur la GAP fournis en appui aux premières activités d'information et de dialogue des collectivités.

### Modèles conceptuels et dossier de sûreté pour le dépôt géologique en profondeur de la GAP

- » Mise à jour des modèles conceptuels de la GAP pour des dépôts en roche cristalline et sédimentaire. Travaux entrepris en vue d'un examen préliminaire par la CCSN.
- » Collaboration pour le programme de recherche technique avec des universités canadiennes et des partenaires internationaux de Suède, Finlande, Suisse et France.

### Sécurité financière

- » Approbation par le ministre des Ressources naturelles (2009) de la formule de financement proposée par la SGDN pour faire en sorte que ceux qui profitent de l'énergie nucléaire paient pour la gestion du combustible irradié et que le fardeau financier ne soit pas légué aux générations futures.
- » Lancement du processus destiné à perfectionner et mettre à jour l'estimation du coût total du projet de la GAP.

## ***Adaptation des plans***

- » Suivi des opinions et attentes des Canadiens relatives au projet de la GAP.
- » Suivi des technologies émergentes, des inventaires projetés de combustible irradié et des incidences potentielles de la construction de nouveaux réacteurs sur le programme de la GAP.
- » Suivi des meilleures pratiques en matière d'engagement et détermination des effets sociaux, économiques et culturels potentiels de la GAP.
- » Poursuite des travaux visant à mieux comprendre les valeurs et considérations éthiques reliées à la mise en œuvre de la GAP.
- » Poursuite des travaux visant à comprendre comment intégrer le savoir traditionnel autochtone.

---

## ***Responsabilité et gouvernance***

- » Expansion du Conseil d'administration et de la structure des comités de la direction.
- » Ajout de membres au Conseil consultatif. Le Conseil consultatif a régulièrement prodigué des conseils à la SGDN et formulé des commentaires indépendants.
- » Mise sur pied du Groupe d'examen technique indépendant (GETI) dans le but d'examiner le programme technique de la GAP. Les examens annuels du GETI confirment que le programme de la SGDN couvre un éventail complet de sujets scientifiques pertinents.
- » Certification ISO 9001 et expansion des systèmes d'assurance et de gestion de la qualité.
- » Entente conclue avec la CCSN déterminant des domaines d'examen préliminaire des modèles conceptuels et du dossier de sûreté de la GAP.
- » Protocole d'entente avec Ressources naturelles Canada conclu sur la consultation des peuples autochtones.
- » Début des plans stratégiques quinquennaux pour la mise en œuvre de la GAP.

---

## ***Développement de l'organisation***

- » La SGDN est devenue un employeur à plein titre, doté d'une infrastructure de soutien juridique et financière.
- » Renforcement important des capacités de la SGDN par le recrutement d'une équipe multidisciplinaire hautement compétente et expérimentée : la SGDN est passée de 27 employés en 2007 à 120 employés à la fin de 2010.

## JALONS DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA GAP 2011 À 2015

### **Édification de relations**

- » Programmes de communication et de relations avec les médias pour faire connaître le projet de la GAP.
- » Initiatives d'engagement, d'éducation, de sensibilisation et de renforcement des capacités en appui à la participation multigénérationnelle au projet de la GAP.
- » Édification de relations avec les collectivités et régions potentiellement intéressées ou touchées par le processus de sélection d'un site de la GAP et le transport du combustible irradié.
- » Collaboration avec les Forum des Aînés, le Forum municipal, des organismes communautaires et des organisations autochtones nationales et provinciales et sollicitation de leurs points de vue.
- » Développement et entretien de relations avec les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux, régionaux et locaux.
- » Participation d'un éventail diversifié de citoyens, dont des jeunes et des organisations intéressées, pour faire en sorte que les politiques et plans de la SGDN continuent de répondre aux besoins et attentes.

### **Sélection d'un site**

- » Collaboration avec les collectivités qui souhaitent en savoir plus sur le projet de la GAP.
- » Évaluations de présélection et études de faisabilité préliminaires à la demande des collectivités.
- » Engagement régional et études avec les collectivités potentiellement intéressées et les collectivités voisines, les peuples autochtones et autres parties potentiellement touchées par le projet et le transport du combustible nucléaire irradié.
- » Communications ciblées et activités d'engagement du public en appui au dialogue régional.
- » Affinage des outils et méthodes utilisés pour réaliser les évaluations géoscientifiques détaillées en roche cristalline et sédimentaire, et les évaluations environnementales, sociales, culturelles et économiques.
- » S'il y a lieu, sélection d'une ou deux collectivités candidates pour la réalisation des travaux de caractérisation de site détaillée et établir des centres d'expertise.

### **Modèles conceptuels et dossier de sûreté pour le dépôt géologique en profondeur de la GAP**

- » Mise à jour des modèles conceptuels, des estimations de coûts et des dossiers de sûreté pour des dépôts géologiques en profondeur pour combustible irradié en roche cristalline et en roche sédimentaire ainsi que du système de transport.
- » Préparation des options de conception technique pour les conteneurs de combustible irradié et la technologie du centre d'emballage ainsi que des options d'aménagement souterrain du dépôt géologique en profondeur.
- » Examen préliminaire par la CCSN des modèles conceptuels de référence et des dossiers de sûreté.
- » Poursuite de la participation de la SGDN à des activités communes de recherche et à des programmes de développement et de démonstration de dépôts avec nos partenaires en Suède, en Finlande, en Suisse et en France.

### **Sécurité financière**

- » Mise à jour de l'estimation du coût du cycle de vie du programme de la GAP.
- » Incorporation des nouveaux coûts totaux estimatifs à la formule de financement de la GAP.
- » Identification des incidences sur la formule de financement de la construction de nouveaux réacteurs et de l'existence de nouveaux propriétaires.
- » Établissement des sommes à être versées annuellement dans les fonds en fiducie par les propriétaires de déchets.

## ***Adaptation des plans***

- » Rapports sur les inventaires projetés de combustible irradié, les technologies émergentes et les incidences potentielles de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires sur le plan de la GAP.
- » Suivi des priorités des citoyens et des attentes sociétales relatives à la GAP.
- » Suivi des attentes des citoyens, y compris des jeunes et des organisations intéressées, pour faire en sorte que le processus de sélection d'un site continue de répondre aux besoins et aux attentes; adaptation du processus au besoin en fonction de l'expérience acquise.
- » Surveillance des meilleures pratiques en matière de bien-être des collectivités, dont la gestion des incidences sociales, économiques et culturelles.
- » Intégration du savoir traditionnel autochtone à la mise en œuvre du programme de la GAP.

---

## ***Responsabilité et gouvernance***

- » Supervision par les sociétés membres de la SGDN, le Conseil d'administration et les comités de la direction.
- » Conseils et commentaires indépendants du Conseil consultatif.
- » Examen du programme technique de la GAP par le Groupe d'examen technique indépendant.
- » Interaction avec la CCSN pour l'échange d'information sur la réglementation et la tenue d'examens préliminaires du projet de la GAP.
- » Soumission des rapports annuels et triennaux au ministre des Ressources naturelles et au public.

---

## ***Développement de l'organisation***

- » Poursuite du développement des capacités, en termes de personnel et de sous-traitance, et des systèmes et processus de gestion. Programme de stages pour le recrutement de jeunes.
- » Embauchage de personnel en région et mise sur pied de bureaux locaux d'information au besoin, pour soutenir les collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site.

## Ce que les Canadiens nous ont dit lors de nos activités d'engagement

Au cours des trois dernières années, la SGDN a entretenu une conversation continue avec les Canadiens; une conversation portant sur les valeurs, les principes et les priorités qui doivent encadrer l'élaboration des processus et plans. Les avis reçus ont servi à façonner les activités de mise en œuvre à ce jour par la SGDN au nom des Canadiens et ils guideront les phases de travail futures de la Société.

Certains éléments marquants de ces dialogues sont présentés ci-dessous. Un rapport complet sur les commentaires reçus dans le cadre des activités d'engagement et de dialogue au cours des trois dernières années est fourni au chapitre 9 du Rapport triennal, *Ce qu'on nous a dit sur la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive*.

Lorsque la SGDN a sollicité l'avis du public pour guider l'élaboration de ses plans stratégiques, plusieurs thèmes se sont dégagés des discussions. Les gens ont cerné les priorités et défis qui caractérisaient, selon eux, l'approche de la SGDN. La Société a été encouragée à favoriser la participation précoce et soutenue des citoyens, des collectivités, des peuples autochtones et des particuliers et groupes intéressés. Plusieurs ont encouragé la SGDN à engager des efforts continus pour faire connaître et comprendre par le grand public la Société et son plan pour la GAP. La SGDN a entendu qu'elle devait, sur une base quotidienne, s'efforcer de mériter et maintenir la confiance des citoyens et de démontrer son sens de la responsabilité relativement à la protection de l'intérêt public. Le thème de la responsabilité a continué d'être évoqué de manière récurrente, et il a été souvent répété que la génération actuelle avait le devoir d'assumer la responsabilité sociale et éthique de mettre en place le plan pour gérer le combustible irradié qu'elle a produit. Les gens ont jugé que la gestion du combustible irradié constituait un enjeu intergénérationnel important, encourageant la SGDN à tenir compte des questions à long terme. La SGDN a été fortement incitée à s'inspirer de la sagesse des aînés tout en engageant les jeunes et en renforçant leur capacité à poursuivre ce travail dans le futur. Demeurer au fait des priorités et attentes des Canadiens concernant la façon dont la SGDN remplit son mandat continuera d'avoir toute son importance dans la planification stratégique des phases à venir.

Une partie importante des dialogues publics des trois dernières années portait sur l'élaboration en concertation du processus de sélection d'un site pour la GAP. Ces discussions sur plusieurs années ont permis à la SGDN de recevoir de précieux conseils et orientations qui ont servi à façonner le processus de sélection d'un site de la GAP publié en 2010, ainsi que son engagement actuel des collectivités. De ces dialogues ont émergé les principes et objectifs qui encadreront le choix d'un site, comme la participation aux décisions, l'inclusivité, la transparence, la possibilité d'engager les services d'experts indépendants – et l'importance capitale de la sûreté. La nécessité du respect des droits et traités autochtones a été soulignée et l'engagement à chercher une collectivité informée et consentante a été confirmé. La SGDN a été encouragée à continuer de s'inspirer du savoir traditionnel autochtone en même temps que des autres sources de savoir et de connaissances dans ses travaux. Plusieurs ont évoqué la nécessité de faire intervenir les autorités réglementaires et les gouvernements provinciaux tôt dans le processus et de leur accorder un rôle prééminent dans la supervision du processus. La question du transport du combustible irradié a été jugée importante par le public, qui a pressé la SGDN de lui accorder une importance marquée dans son engagement des collectivités et régions potentiellement touchées. Les dialogues ont fait avancer la discussion sur les diverses incidences potentielles du projet de la GAP sur le mode de vie et les aspirations sociales, culturelles et économiques des collectivités concernées. Ces discussions ont permis de mettre l'accent sur le bien-être de la collectivité, qui est



La SGDN entretient un dialogue continu avec les Canadiens. »

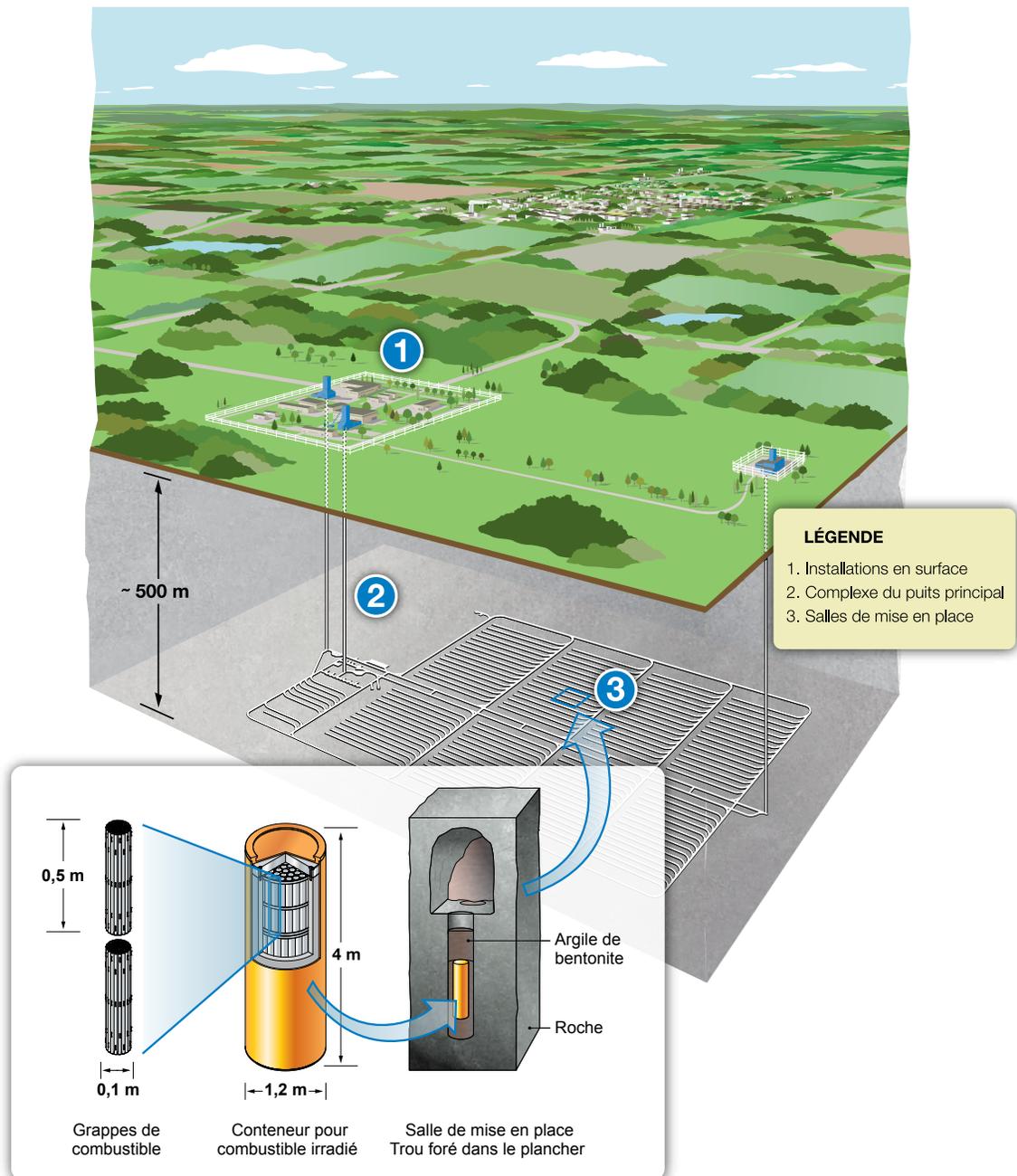
maintenant enchâssé dans le processus de sélection d'un site. La SGDN a été incitée à démontrer que la collectivité qui accueillera le projet en bénéficiera et à accorder une dimension régionale à l'évaluation des sites et à la répartition des retombées. On a largement discuté de la nécessité de donner aux collectivités et à leur région accès à des ressources pour renforcer leurs capacités, y compris à des informations crédibles sur les risques encourus. L'intégrité du processus de sélection d'un site requiert que tous ceux qui seront potentiellement touchés puissent prendre part aux décisions et qu'il disposent des ressources requises pour participer de manière directe et soutenue au processus de sélection d'un site pour la GAP.

De nombreux terrains d'entente ont été relevés au cours de ces activités d'engagement. Des divergences d'opinions marquées ont également surgi dans les discussions sur la meilleure façon de procéder. Ces divergences devront continuer à être examinées et discutées quand viendra le temps de considérer de nouveaux domaines de décision et d'examiner les processus et plans existants pour déterminer s'ils sont toujours en adéquation avec les valeurs, les priorités et les préoccupations des Canadiens.

Tout au long du dialogue avec les Canadiens, le concept de la gestion adaptative a suscité un appui constant. L'adaptation des plans et processus pour intégrer les nouvelles connaissances, politiques et attentes sociétales est perçue comme une caractéristique essentielle du plan de la GAP. Plusieurs ont dit que le processus de sélection d'un site devait pouvoir s'adapter afin de tirer avantage des nouvelles connaissances et compétences acquises dans le monde. La SGDN s'est engagée à continuer d'intégrer ces nouvelles connaissances. Alors que le processus de sélection d'un site pour la GAP commence, la Société s'efforce d'en apprendre toujours plus des collectivités, aînés, associations municipales et gouvernements au Canada ainsi que des organisations dans d'autres pays qui ont une expérience importante à faire partager. La SGDN est fière de participer à cet échange de connaissances alors que le Canada entreprend une autre étape de la mise en sûreté de son combustible nucléaire irradié. L'engagement à procéder dans la collaboration et avec l'humilité nécessaire pour accepter les changements et adapter les plans figurera en bonne place dans la mise en œuvre de la GAP.

## Illustration du dépôt géologique en profondeur de la GAP

Le dépôt géologique en profondeur est un système à barrières multiples qui sera construit à une profondeur d'environ 500 mètres. Les grappes de combustible nucléaire irradié seront placées dans des conteneurs anticorrosion qui seront insérés dans des trous de forage lesquels seront scellés par une couche d'argile de bentonite.



**Société de gestion  
des déchets nucléaires**

22, avenue St. Clair Est  
6<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M4T 2S3 Canada  
Tél. 416.934.9814  
Sans frais 1.866.249.6966  
[www.nwmo.ca](http://www.nwmo.ca)

**nwmo**

NUCLEAR WASTE  
MANAGEMENT  
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION  
DES DÉCHETS  
NUCLÉAIRES

[www.nwmo.ca](http://www.nwmo.ca)